Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garde à vue mardi

Par Marvin255

Bonjour,

Je suis convoqué à une garde à vue mardi mais jai un entretien pour un emploi. Est ce que je peux reporter la date de la garde à vue ?

Merci

Par jodelariege

bonjour
une garde à vue ou une audition libre ?
sinon vous pouvez contacter le commissariat ou la gendarmerie en fournissant la preuve de votre entretien pour un éventuel emploi..